



L'an deux mille vingt-cinq le 26 du mois de juin s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Nomeny, après convocation légale du 20 juin, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS.

**Présents :** M. RENKES David – M. SALVE Olivier – M. BARTHELEMY Philippe – M. RAKOTONDRAMANITRA Haja M. GRANDADAM Daniel – M. FAUCHEUR Dominique – Mme MARANDE Carole – M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques- Mme SCHEFFLER Véronique – M. FEGER Serge – Mme MARCHAL Astrid – Mme CHERY Chantal M. DELATTE Hubert – M. MATHEY Dominique – M. GAY Gérard – M. RENAUD Claude – M. THOMAS Claude Mme KLINGELSCHMITT Agnès – M. FAGOT REVURAT Yannick – Mme LORETTE Delphine – M. MEVELLEC Mickaël M. BECKER Bernard – M. FRANCOIS Vincent – M. IEMETTI Jean Marc – M. BERNARD Philippe – M. DIEDLER Franck M. GUILLAUME Geoffrey – M. CHANE Alain – M. CAPS Antony – M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. BASTIEN Claude M. MOUGINET Dominique – Mme ROJAS Magali – M. MATHIEU Denis – M. BONAFFINI Sylvestre – M. BAUDOUIN Cédric

**Procurations :** M. HENQUEL Patrick à M. CHANE Alain – M. POIREL Patrick à M. RENAUD Claude – M. MICHEL Olivier à Claude THOMAS – M. CERUTTI Alain à M. MATHIEU Denis – M. GUEZET Philippe à M. FEGER Serge – Mme FRANCOIS Valérie à M. FAUCHEUR Dominique - Mme JELEN Nelly à M. CAPS Antony

**Excusé(s) :** M. JOLY Philippe – M. BRIDARD Franck – M. VOINSON Philippe

**Secrétaire de séance :** M. RENAUD Claude

L'assemblée dénombreait : **44 votants**

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 55

Présents : 37

Pouvoirs : 7

Excusés : 3

**Votants : 44**

Date d'affichage : 2 juillet 2025

**SUFFRAGE EXPRIME :**

Pour : 44

Contre :

Absentions :

**FINANCES**

22\_06\_2025

**BUDGET GESTION DES DECHETS – DM 02/2025 – OUVERTURE DE CREDITS ARTICLE 673**

Véronique SCHEFFLER, vice-président en charge de la gestion des déchets rappelle le marché de collecte des déchets et notamment le lot 1 « Collecte des OMR et encombrants en porte à porte » attribué à l'entreprise Onyx Est.

Le marché a été notifié tenant compte de la prestation supplémentaire n°2 : « collecte des encombrants sur 22 communes ».

En 2020, la société Onyx nous a facturé la totalité de la prestation supplémentaire n°2 bien que cette dernière n'a pas pu intégralement être effectuée en raison du COVID 19.

De ce fait, en 2021 la Communauté de Communes a émis des titres à l'encontre de l'entreprise Onyx pour obtenir le remboursement d'un montant global de 11 164.27 € correspondant à la collecte des encombrants en porte à porte de 2020.

L'entreprise Onyx a reçu une saisie à tiers détenteur concernant ces titres émis et a procédé au règlement en mai 2022. Parallèlement, leur banque a procédé au règlement de la saisie en juin 2022 du même montant.

Le Service de Gestion Comptable de Nancy a enregistré le montant versé par la banque sur un compte d'attente.

En 2024, le SGC nous a envoyé un état des excédents de versement non imputés afin de régulariser dans notre comptabilité.

Il s'avère donc que la Communauté de Communes a enregistré deux fois la somme de 11 164.27 €, imposant un remboursement de ce trop-perçu.

Pour ce faire, il convient d'ouvrir les crédits comme suit :

### **Ajustement crédit article 673 – Titres annulés sur exercices antérieurs**

#### **Dépenses fonctionnement**

##### Chapitre 67

Article 673 - Titres annulés +11 165 €

Ramenant l'excédent de fonctionnement à 835 515.31 €

**Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- **Valide** l'ouverture de crédits supplémentaires suivants

#### **Dépenses fonctionnement**

##### Chapitre 67

Article 673 - Titres annulés +11 165 €

Ramenant l'excédent de fonctionnement à 835 515.31 €



Claude THOMAS

Claude THOMAS  
2025.07.02 15:27:08 +0200  
Ref:9041524-13606652-1-D  
Signature numérique  
le Président